

■ TERVILLE

Fin de la dette : le maire prépare dix ans de projets

Le débat d'orientation budgétaire a viré à la démonstration au conseil municipal. Armé d'un plan de programmation sur dix ans, Patrick Luxembourg a anéanti la dette et affiché 20 M€ d'investissement. Magique !

J' Séquence émotion en plein conseil municipal, mardi soir. On sent le maire, Patrick Luxembourg, en perte de présence affective. Alfred Mescolini, qui venait pourtant de faire une sortie très en rondeurs pour l'opposition, ne moufte pas. Sa colistière, Nadine Laurent, semble touchée. « Mais ? Monsieur le maire, le fait que nous ne critiquons pas est une façon d'approuver ».

Oui, sauf que Patrick Luxembourg aurait aimé un je-ne-sais-quoi de supplément de chaleur, ou d'admiration, qui aurait couronné des mois de travail pour présenter à la ville sa prospective pour les dix prochaines années. « C'est un exercice de programmation financière et budgétaire fin et lointain dans le temps dont on me dit que c'est assez inhabituel dans une commune », se plaît-il à souligner, des fois que sa vision stratégique ne soit pas, de facto, appréciée à sa juste valeur. La sienne ? Il devance la remarque en assurant que tous les élus de la majorité ont planché sur le dossier. Mais sa démonstration vire au *one man show* politique. Il maîtrise, de bout en bout. Autour de lui, personne ne lâche la moindre syllabe, ce qui, du reste, n'est pas non plus une particularité terவில்oise.

« 10-3, ça fait 7, calculez... »

C'est que les Tervillois ont de la chance. Ils ne le savent pas encore vraiment, mais dès 2014, plus personne ne parlera de dette. Le maire a fait et refait ses calculs, et outre l'épurement progressif et continu des 21 M€ de 2001, il l'a jouée à la Harry Potter, d'un coup de baguette magique : « 10-3, ça



Le grand show Luxembourg, 2001-2021, s'est déroulé au 112, bientôt requalifié en salle des fêtes. Le maire a déroulé son plan d'action jusqu'à la fin du prochain mandat. Photo Armand FLOHR

fait 7 ! et comme il reste à peu près 7 M€ de dette, calculez... Il n'y en aura donc plus. Et il n'y a pas de dissimulation ou de dette repoussée ! » La situation « d'impasse financière et budgétaire totale » d'il y a dix ans n'est plus qu'un mauvais souvenir. Et sans « casser la dynamique de la commune » pour Terville a engagé 23 M€ d'investissements durant la même période, notamment grâce à 10 M€ de subventions.

Harry l'ultra conservateur

Avant d'en arriver là, Patrick Luxembourg a passé une bonne heure à présenter son plan de bataille, en précisant les

projets qui seront réalisés et ce qu'ils devraient rapporter en recettes, mais aussi en bien-être, en qualité de vie et en développement urbain. Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts et dans tous les domaines.

C'est magique, mais c'est aussi « ultra-conservateur ». Du moins, c'est comme cela que Patrick Luxembourg veut rassurer en répétant sans cesse que les perspectives ont été réalisées à partir de données fiables. « Nous n'avons mis que des recettes certaines. Donc s'il y a des surprises elles ne pourront être que bonnes ». En précisant, cerise sur le gâteau, qu'il n'y aura pas besoin de procéder à

des augmentations d'impôts. Son truc, c'est « créer des recettes autres que fiscales ».

Le 112 ne coûtera « pas un centime »

Plusieurs grands projets ont été retenus. « Ce sont des équipements et des aménagements urbains que nous avons promis à la population, des projets structurants et une programmation financière », relève Patrick Luxembourg. Il y en a pour plus de 20 M€, avec un dossier plus important que les autres : Green village. C'est là que le maire jubile. Il a récupéré 2 500 m² pour la ville auprès du promoteur qui seront payés 3 M€, à prix coûtant, mais qui

vaudront 10 M€ dès que les surfaces seront officiellement estampillées commerciales. Et tant qu'il ne sera pas vendu, ce patrimoine devrait rapporter de 500 000 € par an en loyers. « Commerces ». De la même façon, il a imposé au promoteur de prendre à son compte sous forme de mécénat la construction de la nouvelle salle du 112. Charge à la ville de louer ensuite selon ses besoins. « Cela ne coûtera pas un centime aux Tervillois » assure Patrick Luxembourg. Quant au fonctionnement, il sera confié à une société d'économie mixte. Donc hors des budgets de la commune.

Olivier SIMON.

Calendrier des chantiers

2012
Réhabilitation de la cité de Verdun (4 M€). Réhabilitation de la salle des fêtes de l'hôtel de ville — l'actuel 112 (550 000€). Marché annuel d'entretien de voiries, éclairage public et mobilier urbain (2,8 M€), jusqu'en 2020. Equipement des écoles et des services municipaux (737 000 €), jusqu'en 2020.

2013
Extension de la salle d'entraînement de tennis de table (200 000 €). Création des jardins familiaux du quartier des Acacias (480 000 €). Aménagement des rues Le Kem, des Jardins et Foch (200 000 €).

2014
Greenvillage : aménagement d'habitat et de commerces à l'entrée sud de la ville (720 000 €). Terville sud : réalisation d'un grand parc et de zone d'habitation. Ecole Marcel-Pagnol (4,5 M€). Réhabilitation du centre social Georges-Brassens et de la maison Châtillon (250 000 €). Construction du nouveau centre technique municipal (1,4 M€).

2015
Complexe sportif et de loisirs et réhabilitation du parc Châtillon (7,4 M€). Réaménagement du parc de la Veymerange (945 000 €). Réqualification de la place de l'église (710 000 €). Réqualification du village (505 000 €), à partir de 2012.

2017
Extension du groupe scolaire Le Moulin (1,1 M€). Réhabilitation de la cité Lyautey (400 000 €).

2020
Réhabilitation et création de programmes d'aires de jeux (63 000 €), à partir de 2012.



Un vrai public a assisté au conseil municipal. La population avait été particulièrement invitée à se déplacer. Photo Armand FLOHR.

Opposition en attente

C'est en séance que l'opposition a découvert les documents financiers de la prospective à dix ans. La réaction d'Alfred Mescolini a donc été très mesurée. « Nous aurions pu être informés quant à la presse », a-t-il remarqué. « Évidemment, on ne va pas réagir à chaud, nous le ferons après avoir eu les éléments. » Et de se poser deux réflexions : « Y a-t-il vraiment nécessité d'une salle de spectacle [le 112, NDLR] à Terville » et « le projet de la deuxième salle de sports semble surdimensionnée pour une ville comme la nôtre ». Reste qu'il est sur la même longueur d'ondes que le maire, sur la nécessité de penser la programmation du 112 en réseau avec les équipements alentour.

Pierre Lelay n'a pas souhaité s'exprimer. Quant à Edith Talarczyk, elle a manqué la séance.